



CPA VILLE-MARIE INC.
PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE ANNUELLE

Montréal, le 29 avril 2013, 19 h

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du Club de Patinage Artistique (CPA) Ville-Marie inc. tenue à Montréal le lundi 29 avril 2013, à 19 h, dans le hall d'entrée de l'aréna Saint-Donat au 6750, rue de Marseille.

Administrateurs présents : Mme Judith Brunet
Mme Francine Chaput
M. Jean-François Chaput
M. Jean-Luc Foisy
M. Sylvain Mailloux
Mme Nathalie Pelletier
Mme Vanessa Venafro

Administrateurs absents : Aucun

Personnes invitées : Liste de présence des parents et autres bénévoles et entraîneurs présents en annexe AGA-2013-01-Liste

Représentants un total de 45 membres de la Corporation.

Tous les membres présents, ayant dûment été convoqués, forment quorum. L'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

1. Ouverture de l'assemblée

La séance de l'assemblée générale annuelle est ouverte à 19 h 07 par Mme Nathalie Pelletier, vice-présidente. Mme Francine Chaput, présidente, souhaite la bienvenue à tous et les remercie d'être présents en si grand nombre, spécifiant qu'une telle participation date de 1984.

Tel que prévu à l'article 10.08 des règlements généraux de la corporation, la présidente de la corporation préside l'assemblée générale.

Il est proposé par Nathalie Pelletier que Mme Geneviève Kieffer Després agisse comme secrétaire d'assemblée; secondé par Francine Chaput, accepté à l'unanimité.

Comité d'élection

Il est proposé par Mme Nathalie Pelletier que le comité d'élection soit constitué; que Mme Stéphanie Boudreau-Chartier agisse à titre de présidente d'élection et que M. Richard Labelle agisse comme scrutateur. Ces derniers n'ont pas le droit de vote, la première étant entraîneur au CPA et l'autre compte tenu que sa conjointe assure celui de l'enfant membre Koralie Labelle. Secondé par Mme Francine Chaput, accepté à l'unanimité.



CPA VILLE-MARIE INC.
PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE ANNUELLE

Montréal, le 29 avril 2013, 19 h

2. Adoption de l'ordre du jour

La présidente donne lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation.

1. Mme Marie-Claude Séguin propose qu'on ajoute le point **Acceptation des démissions de la présidente et du trésorier du conseil d'administration** après le point 2.
2. Mme Nathalie Pelletier propose d'enchaîner au **Choix d'un président du conseil d'administration**.
3. Mme Pelletier propose d'ajouter un point **Varia** après le point 6.
4. La vice-présidente technique, Mme Judith Brunet, indique ne pas avoir le rapport des tests. La présidente spécifie qu'elle a inclus dans le Rapport de la présidente une grande partie du rapport des tests, excluant les pourcentages de réussite. Ainsi, le point 6 à l'Ordre du jour n'a pas lieu d'être et est retiré. Les résultats en pourcentage seront fournis ultérieurement.

L'adoption de l'ordre du jour ainsi modifié est proposée par Mme Marie-Claude Séguin, secondée par Mme Nancy Beauchemin; l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Acceptation des démissions de la présidente et du trésorier du conseil d'administration – annexe AGA-2013-02-Lettres

Mme Francine Chaput et M. Jean-François Chaput sont invités à lire leur lettre de démission et expliquent les motifs de leur départ. Les lettres ont été acceptées par M. Jean-Luc Foisy, directeur, et Mme Nathalie Pelletier, vice-présidente, le 15 avril 2013.

Les démissions sont acceptées à l'unanimité. Des applaudissements sont offerts en guise de remerciement pour ces nombreuses années de bénévolat.

Voir annexe A : **RÉSOLUTION AGA-2013-001**
RÉSOLUTION AGA-2013-002

4. Choix d'un président du conseil d'administration

Mme Nathalie Pelletier explique la procédure à suivre lorsque le siège de président devient vacant en cours de mandat. Tel que prévu à l'article 7.01 et 7.02 des règlements généraux de la corporation : les administrateurs en poste élisent parmi eux le président et celui-ci doit faire partie des administrateurs élus en poste au moment de la démission. Et conformément à l'article 10.11 un vote au scrutin est demandé et la déclaration par majorité précise est une preuve concluante sans qu'il soit nécessaire de prouver le nombre.

Les mises en nomination sont ouvertes pour le poste de président.

1. La candidature de Mme Judith Brunet est proposée. Mme Brunet signifie son intérêt.
2. La candidature de M. Jean-Luc Foisy est proposée. M. Foisy décline.
3. La candidature de M. Sylvain Mailloux est proposée. M. Mailloux décline.
4. La candidature de Mme Nathalie Pelletier est proposée. Mme Pelletier signifie son intérêt.



CPA VILLE-MARIE INC.
PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE ANNUELLE

Montréal, le 29 avril 2013, 19 h

Vu qu'il y a deux candidatures, les administrateurs du conseil d'administration sont invités au vote par scrutin, sous la supervision du comité d'élection. À la suite du vote, Mme Nathalie Pelletier est déclarée élue à la majorité.

Les bulletins de vote sont cachetés dans une enveloppe par la présidente d'élection Mme Stéphanie Boudreau-Chartier. L'enveloppe sera remise au secrétaire du conseil d'administration pour archivage.

Mme Nathalie Pelletier est félicitée par l'assemblée. Elle prend ensuite la présidence d'assemblée jusqu'à la levée.

Voir annexe A : **RÉSOLUTION AGA-2013-003**

5. Rapport du quorum de l'assemblée

Tel que spécifié à l'article 10.09 des règlements généraux de la corporation, le quorum de l'assemblée générale est égal au nombre de personnes présentes, incluant les administrateurs du CA et les autres membres. 45 personnes présentes forment le quorum.

Il y a constatation du quorum, la séance est poursuivie.

6. Lecture du procès-verbal de l'assemblée annuelle de 2012

– annexe AGA-2013-03-PV

La présidente fait la lecture du procès-verbal de l'assemblée annuelle tenue le 19 avril 2012. Il est mentionné que Mme Marie-Claude Séguin était présente, alors que Mme Vanessa Venafro était absente. Sur la proposition de M. Gaétan Lamy appuyée par M. Sylvain Mailloux, le procès-verbal tel que modifié est approuvé à l'unanimité.

7. Rapport de la présidente

– annexe AGA-2013-04-RapportPres

Mme Francine Chaput présente le Rapport de la présidente pour l'année 2012-2013. Sur proposition de M. Stefan Ferrara, secondée par Mme Nancy Beauchemin; le Rapport de la présidente est approuvé à l'unanimité.

8. Rapport du trésorier

– annexe AGA-2013-05-RapportTres

La présidente invite M. Jean-François Chaput à faire la lecture de son rapport 2012-2013.

Notons que les parents M. Lamy et M. Vallée présents à l'AGA 2012 avaient demandé à ce moment des états financiers plus détaillés et conformes, autant concernant le Club que le Bingo. Ils se disent déçus



CPA VILLE-MARIE INC.
PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE ANNUELLE

Montréal, le 29 avril 2013, 19 h

de ne pas avoir reçu ceux de l'année 2011-2012 et de constater que les états financiers de 2012-2013 sont dans le même état, voire pire. Ils déplorent le manque de transparence et de rigueur.

Plusieurs questions sont posées par les membres de l'assemblée, concernant les entrées et sorties d'argent, la façon de faire la comptabilité et le rendu des états financiers. Mme Francine Chaput et M. Jean-François Chaput répondent aux questions au meilleur de leur connaissance.

L'assemblée est informée par M. Jean-François Chaput que :

- le surplus au bilan est à ajouter au rapport;
- le CPA ne possède pas d'employés salariés mais est associé à des travailleurs autonomes, comme les entraîneurs, qui font leur propre facturation. Les honoraires payés aux entraîneurs sont présentés à la ligne « honoraires » du Rapport du trésorier;
- la Revue sur glace, comptabilisée à part, est financée partiellement par les revenus du Bingo, et seul le déficit apparaît dans les dépenses;
- le Bingo est une source de revenus importante, comptabilisée et sujette à une mission d'examen individuelle, révisée par la Régie des alcools des courses et des jeux.

À ce dernier point, plusieurs parents s'inquiètent de ne pas retrouver l'état financier du Bingo, ni le budget de la Revue sur glace 2013.

La présidente Mme Nathalie Pelletier affirme que le CPA Ville-Marie est en bonne situation financière, qu'elle s'engage à prendre les dispositions nécessaires, puis à s'entourer de personnes compétentes pour installer une comptabilité rigoureuse et transparente. Elle suggère d'adopter le rapport tel quel, mais se dégage de toute responsabilité, n'ayant aucun recours ou moyen de retourner en arrière, d'autant plus que le Club est en très bonne santé financière et que le manque de précision et de transparence n'est pas un acte de mauvaise foi de l'administration précédente, mais plutôt un manque de connaissance et de compétence en comptabilité.

Il est proposé par M. Jean-Luc Foisy d'appuyer la suggestion de prendre le rapport tel quel et de s'en dégager, secondé par Mme Martine Simon, le Rapport du trésorier est adopté à l'unanimité.



CPA VILLE-MARIE INC.
PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE ANNUELLE

Montréal, le 29 avril 2013, 19 h

9. Comité de sélection : Élection des administrateurs du conseil d'administration

– annexe AGA-2013-06-Postes

La présidente précise que suite à la nomination de la présidence que sept (7) postes sont maintenant à combler et que d'autres nominations pourraient créer une nouvelle cascade qui libérerait un poste de directeur supplémentaire :

1. Trésorier par intérim : mandat 1 an (suite démission)
2. Vice-Présidente technique mandat 2 ans,
3. Vice-président administratif par intérim : mandat 1 an (cascade nomination)
4. Secrétaire : mandat 2 ans
5. Directeur # 1 : mandat 2 ans
6. Directeur # 2 : mandat 2 ans
7. Directeur # 3 : mandat 1 an (sans nomination en 2012)

La présidente explique la PROCÉDURES D'ÉLECTION :

1. Tel que prévu à l'article 10.12 un vote au scrutin a été demandé.
2. Tous les administrateurs présents obtiennent un droit de vote.
3. Les représentants des administrateurs enfants, obtiennent un droit de vote par enfant inscrit au CPA Ville-Marie.
4. Aucune procuration n'est accordée.
5. Les postes seront accordés : mandat 2 ans : le plus de votes reçus
mandat 1 an : deuxième plus de votes reçus
6. Le dévoilement du résultat ne détaillera pas le nombre de votes. Néanmoins, en cas de doute, un recomptage peut être demandé immédiatement après le dévoilement du résultat.
7. Les bulletins de vote seront cachetés dans une enveloppe par la présidente du comité d'élection.
8. Les enveloppes seront remises au secrétaire du conseil d'administration pour archivage.

ÉLECTION # 1 : Trésorier par intérim : mandat 1 an (suite démission)

Les mises en nomination sont d'abord ouvertes pour le poste de trésorier.

- Une seule candidature étant proposée, soit celle de Mme Marie-Hélène Foisy, celle-ci est élue par acclamation.

ÉLECTION # 2 : Vice-Présidente technique mandat 2 ans.

ÉLECTION # 3 : Vice-président administratif par intérim : mandat 1 an (cascade nomination)

Les mises en nomination sont ouvertes pour les postes de vice-président. Cinq candidatures sont proposées.

1. La candidature de Mme Judith Brunet est proposée. Mme Brunet signifie son intérêt, note qu'elle y est depuis 23 ans, et ne veut pas expliquer ses motifs.
2. La candidature de M. Jean-Luc Foisy est proposée. M. Foisy accepte, se présente à l'assemblée et explique ses motifs.



CPA VILLE-MARIE INC.
PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE ANNUELLE

Montréal, le 29 avril 2013, 19 h

3. La candidature de Mme Marie-Hélène Foisy est proposée. Mme Foisy retire sa candidature puisqu'elle a été élue trésorière.
4. La candidature de Mme Sylvie Laporte est proposée. Mme Sylvie Laporte signifie son intérêt, se présente à l'assemblée et explique ses motifs.
5. La candidature de Marie-Claude Séguin est proposée. Mme Séguin accepte, se présente à l'assemblée et explique ses motifs.

Vu qu'il y a quatre candidatures, sous la supervision du comité d'élection les administrateurs du conseil d'administration sont invités au vote par scrutin.

- Le candidat ayant obtenu le plus grand nombre de votes, soit M. Jean-Luc Foisy, est déclaré élu au poste de vice-président technique pour un mandat de deux ans (#2).
- Le deuxième candidat ayant obtenu le plus de vote, soit Mme Marie-Claude Séguin, est déclarée élue au poste de vice-présidente administrative.

ÉLECTION # 4 : Secrétaire : mandat 2 ans

Les mises en nomination sont d'abord ouvertes pour le poste de secrétaire.

- Une seule candidature étant proposée, soit celle de Mme Geneviève Kieffer Després, celle-ci est élue par acclamation.

ÉLECTION # 5 : Directeur # 1 : mandat 2 ans

ÉLECTION # 6 : Directeur # 2 : mandat 2 ans

ÉLECTION # 7 : Directeur # 3 : mandat 1 an (sans nomination en 2012)

Ajout ÉLECTION # 8 : Directeur # 4 : mandat 1 an (cascade nomination)

Les mises en nomination sont ouvertes pour les quatre postes de directeurs. Six candidatures sont proposées.

1. La candidature de Mme Nancy Beauchemin est proposée. Mme Beauchemin accepte, se présente à l'assemblée et explique ses motifs.
2. La candidature de M. Martin Depelteau est proposée. M. Depelteau accepte, se présente à l'assemblée et explique ses motifs.
3. La candidature de Mme Marie-Hélène Foisy est proposée. Mme Foisy retire sa candidature puisqu'elle a été élue trésorière.
4. La candidature de Mme Sandrine Marullaz est proposée. Mme Marullaz signifie son intérêt, se présente à l'assemblée et explique ses motifs.
5. La candidature de Marie-Claude Séguin est proposée. Mme Séguin retire sa candidature puisqu'elle a été élue vice-présidente.
6. La candidature de M. Claude Valade est proposée. M. Valade accepte, se présente à l'assemblée et explique ses motifs.

Vu qu'il y a quatre candidatures, pour quatre postes à combler, M. Mailloux propose que les mandats soient dotés par choix et intérêt des candidats pour la durée du mandat. Secondée par M. Denis Vallée, et appuyée à l'unanimité,



CPA VILLE-MARIE INC.
PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE ANNUELLE

Montréal, le 29 avril 2013, 19 h

- Ainsi, Mme Nancy Beauchemin (#5) et M. Claude Valade (#6) sont déclarés élus pour un mandat de deux ans au poste de directeur.
- Mme Sandrine Marullaz (#7) et M. Martin Depelteau (#8) sont déclarés élus pour un mandat de un an au poste de directeur

Le conseil d'administration est ainsi formé et entre en fonction. Les nouveaux administrateurs sont félicités par l'assemblée. La première séance du conseil d'administration est convoquée immédiatement après la Levée de l'assemblée par la présidente.

À la fin de la période d'élection, étant donné que Mme Judith Brunet n'a pas été élue, la vice-présidente Marie-Claude Séguin tient à remercier celle-ci pour sa loyauté et ses nombreuses années de bénévolat comme administrateur du CPA Ville-Marie Inc. La présidente souligne qu'il faut se souvenir que Judy a été la bénévole la plus présente auprès de Mme Chaput durant de nombreuses années.

Voir annexe A : **RÉSOLUTION AGA-2013-004**

10. Varia

10.1 Rencontre Bingo

Mme Francine Chaput indique qu'un administrateur du conseil d'administration doit être présent à la rencontre qui aura lieu le lendemain, soit le 30 avril 2013 de 10 h à 12 h, pour représenter le CPA Ville-Marie et assurer sa licence.

Ce point sera discuté par le conseil d'administration.

10.2 Nomination d'un vérificateur pour le bilan financier 2013

La présidente propose de faire soumissionner la firme de Mme Nathalie Duquette, CPA, associée SLBO SOCIÉTÉ DE COMPTABLES AGRÉÉS INC. et parent, pour la production du bilan financier 2013. La proposition est appuyée par Mme Séguin, secondée par M. Richard Poirier et adoptée à l'unanimité.

Mme Duquette précise qu'en plus elle apportera son aide bénévolement au conseil d'administration dans l'installation d'un système comptable.

10.3 Captation vidéo de la Revue sur glace 2013

M. Mailloux demande si la vidéo sera disponible pour achat. M. Jean-François Chaput explique qu'il faut faire les démarches auprès du fournisseur de l'éclairage qui a prêté son équipement de captation vidéo. Notons que la captation même a été faite par un parent bénévole. Il faut confirmer le nombre de copies voulu pour qu'il puisse soumissionner un prix/volume qui inclura la location du matériel de captation vidéo.

M. Ferrara propose de faire un sondage auprès des parents pour connaître le nombre de copies désiré. Un sondage sera préparé par la secrétaire et envoyé aux parents, sur approbation du conseil



CPA VILLE-MARIE INC.
PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE ANNUELLE

Montréal, le 29 avril 2013, 19 h

d'administration. Le prix sera ensuite négocié avec le fournisseur, puis le conseil d'administration informera les parents par courriel des coûts de la vidéo et de la procédure d'achat.

M. Lamy indique que l'utilisation d'un photographe pour *memorabilia* est appréciée des parents. Le conseil d'administration considérera un shoot photo au début de la saison 2013-2014.

10.4 Commémorer les années de bénévolat

La présidente propose de célébrer et commémorer les longues années de bénévolat dédiées par Mme Francine Chaput, M. Jean-François Chaput et Mme Judith Brunet lors de la prochaine fête de Noël du CPA Ville-Marie. Une lettre sera rédigée et envoyée pour faire l'invitation.

10.5 Nomination membre honoraire à vie

Tel que prévu à l'article 9.03 des règlements généraux de la corporation, la présidente propose de nommer, à la prochaine Revue sur glace, Mme Francine Chaput à titre de membre honoraire. La proposition est adoptée à l'unanimité.

11. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 20 h 26 par Mme Soraya Bourguiba, appuyé par Mme Geneviève Kieffer Després, que la séance soit levée.

Copie conforme de l'original signée
par la présidente, Mme Nathalie Pelletier,
et de la secrétaire, Mme Geneviève Kieffer Després.



CPA VILLE-MARIE INC.
PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE ANNUELLE

Montréal, le 29 avril 2013, 19 h

ANNEXE A : RÉOLUTIONS :

RÉSOLUTION AGA-2013-001

SUR PROPOSITION D'UMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU d'accepter la démission de Mme Francine Chaput comme présidente et administrateur du conseil d'administration.

RÉSOLUTION AGA-2013-002

SUR PROPOSITION D'UMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU d'accepter la démission de M. Jean-François Chaput comme trésorier et administrateur du conseil d'administration.

RÉSOLUTION AGA-2013-003

ATTENDU que le poste de président du conseil d'administration du Club de Patinage Artistique Ville-Marie inc. de Montréal est vacant et doit être comblé au 29 avril 2013;

ATTENDU que le conseil d'administration doit élire parmi eux un administrateur au poste de président par intérim jusqu'à la fin du mandat;

EN CONSÉQUENCE,

SUR PROPOSITION D'UMENT APPUYÉE, l'officier suivant est élu pour un mandat de un an :

PRÉSIDENTE : Mme Nathalie Pelletier

RÉSOLUTION AGA-2013-004

ATTENDU l'entrée en fonction, le 29 avril 2013, d'un nouveau conseil d'administration au Club de Patinage Artistique (CPA) Ville-Marie de Montréal;

ATTENDU que l'assemblée doit élire huit administrateurs aux postes de vice-président technique, de vice-président administratif, de trésorier, de secrétaire et de quatre directeurs;

EN CONSÉQUENCE,

SUR PROPOSITION D'UMENT APPUYÉE, les officiers suivants sont élus pour un mandat de deux ans :

VICE-PRÉSIDENT TECHNIQUE : M. Jean-Luc Foisy

SECRÉTAIRE : Mme Geneviève Kieffer Després

DIRECTRICE : Mme Nancy Beauchemin

DIRECTEUR : M. Claude Valade



CPA VILLE-MARIE INC.
PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE ANNUELLE

Montréal, le 29 avril 2013, 19 h

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, les officiers suivants sont élus pour un mandat de un an :

VICE-PRÉSIDENTE ADMINISTRATIVE: Mme Marie-Claude Séguin

TRÉSORIÈRE : Mme Marie-Hélène Foisy

DIRECTRICE : Mme Sandrine Marullaz

DIRECTEUR : M. Martin Depelteau